

## L'Université de Montréal et de votre carrière.

Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. À l'image de la ville dont elle porte le nom, elle est effervescente et multiculturelle.

L'UdeM récolte annuellement plus d'un demi-milliard de dollars en fonds de recherche, ce qui la positionne parmi les premiers pôles de recherche universitaire canadiens et lui permet de se tailler une place dans le groupe des cinq meilleures universités de langue française de la planète.

À travers les réalisations des membres de sa communauté, l'UdeM participe à la construction du monde d'aujourd'hui. Et en formant des étudiantes et des étudiants venus de partout, elle prépare celui de demain.

### **Professeure ou professeur au rang d'adjoint en droit du travail**

**École de relations industrielles | Faculté des arts et des sciences**

#### **Description du poste**

L'École de relations industrielles est l'une des plus grandes institutions dans le domaine du travail et de l'emploi en Amérique du Nord, la plus importante au Canada. Un des traits distinctifs du corps professoral est de miser sur une approche pluridisciplinaire et intégrée des relations industrielles. Des programmes d'études hautement reconnus sur le marché du travail sont offerts à tous les cycles universitaires et regroupent plus de 700 étudiants et étudiantes. Sur le plan de la recherche, l'École de relations industrielles se démarque en termes de recherche subventionnée, de publications et de rayonnement scientifique. Les unités de recherche en lien avec l'École incluent un centre de recherche de première importance (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail [CRIMT]), un institut de recherche (Institut Michael D. Penner sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance), deux observatoires (Observatoire sur la santé et le mieux-être au travail et Observatoire Banque Scotia en innovation du développement durable) et deux chaires de recherche (Chaire BMO – Diversité et gouvernance et MYRIAGONE – Chaire McConnell-Université de Montréal en mobilisation des connaissances jeunesse). Pour en connaître davantage, veuillez visiter [notre site Web](#).

L'École de relations industrielles sollicite des candidatures pour un poste de professeur ou de professeure à temps plein au rang d'adjoint dans le domaine du droit du travail.

#### **Fonctions**

La personne retenue sera appelée à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

#### **Exigences**

- > Détenir un doctorat en relations industrielles, en droit ou dans un domaine jugé pertinent (avec une spécialisation en droit du travail). Les candidatures de personnes sur le point de terminer un doctorat seront également prises en considération.
- > Démontrer une capacité de produire de la recherche de haut niveau dans le domaine du droit du travail.
- > Démontrer une aptitude pour offrir un enseignement universitaire de grande qualité dans le domaine du droit du travail au Québec et au Canada.
- > Avoir une connaissance suffisante de la langue française ou être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

## Comment soumettre votre candidature

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants :

- > Une lettre de motivation (1 200 mots maximum) – pour nous conformer aux exigences du gouvernement du Canada, nous vous prions d’inclure dans votre lettre de motivation l’une ou l’autre des mentions suivantes : « je suis citoyen/résident permanent du Canada » ou « je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada ».
  - Dans cette lettre de motivation, veuillez inclure une présentation de vos intérêts d’enseignement en lien avec les programmes d’étude de l’École de relations industrielles.
  - Vous pouvez nous faire part des interruptions de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir nui à votre dossier de réalisations en recherche.
- > Un exposé sur le programme de recherche pour les prochaines années (1 200 mots maximum)
- > Un curriculum vitæ
- > Un exemplaire de deux publications récentes (p. ex., articles, chapitres de livre ou extraits de la thèse) en lien avec le domaine du droit du travail

Le dossier doit également comporter trois lettres de recommandation. Celles-ci doivent être transmises directement par leur auteur ou autrice au directeur de l’École.

Le dossier de candidature et les lettres de recommandation doivent parvenir par courriel au plus tard le **22 novembre 2023** à :

**Vincent Rousseau, directeur**  
École de relations industrielles, Université de Montréal  
Courriel : [vincent.rousseau@umontreal.ca](mailto:vincent.rousseau@umontreal.ca)

### Plus d’information sur le poste

<b>N° d’affichage</b>	FAS 09-23 / 14
<b>Période d’affichage</b>	Jusqu’au 22 novembre 2023 inclusivement
<b>Traitement</b>	L’Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d’avantages sociaux
<b>Date d’entrée en fonction</b>	Le ou après le 1 <sup>er</sup> juin 2024

### ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L’UdeM met les [valeurs de diversité, d’équité et d’inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l’entremise de son programme d’accès à l’égalité en emploi (PAÉE), l’Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L’Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l’immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Afin de mesurer la portée de ses actions en matière d’EDI, l’UdeM recueille des données sur les postulantes et postulants selon leur identification à l’un des groupes visés par la loi sur l’accès à l’égalité en emploi, les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations. À cette fin, **nous vous remercions de répondre à ce [questionnaire d’auto-identification](#)**. L’information fournie est **confidentielle** et sera partagée uniquement avec les responsables du PAÉE. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi indiquer votre appartenance à un groupe visé dans votre lettre de présentation dont prendra connaissance le comité de sélection et l’assemblée des pairs lors de l’évaluation de votre dossier.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l’UdeM, les membres de l’Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu’à l’établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

